



Rabais d'encouragement à l'efficacité énergétique dans le transport commercial

Formulaire de demande

(Date d'émission : le 15 juillet 2005)

Introduction

Dans le cadre de son engagement à améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques, le gouvernement du Canada a alloué des fonds pour offrir un rabais à l'installation de dispositifs admissibles servant au chauffage et/ou à la climatisation des cabines de camion ou de l'intérieur des autobus ou des autocars.

Cette initiative conjointe du gouvernement du Canada et des fabricants de l'équipement vise à encourager les conducteurs de véhicules à réduire la marche au ralenti inutile des moteurs. Limiter la marche au ralenti permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de GES de même que l'usure du moteur. Afin de s'assurer qu'une quantité raisonnable d'émissions de GES est éliminée grâce à l'utilisation des deniers publics, seuls les camions, autobus et autocars à moteur diesel de classe 6, 7 ou 8 immatriculés au Canada pour le service commercial routier sont admissibles au rabais.

Procédure de demande

Les demandeurs sont priés de se procurer et de lire l'avis aux consommateurs (disponible auprès de votre détaillant) avant de soumettre le formulaire puisque les exemplaires incomplets seront refusés. Le demandeur doit remplir le formulaire de demande en entier (y compris le questionnaire), le signer puis le remettre à son détaillant accompagné d'une copie des documents de vente exigés. S'il remplit le questionnaire à la maison, le demandeur doit le retourner à tout détaillant canadien chez qui il s'est procuré l'équipement ou le faire parvenir par la poste (avec les documents requis) directement au fabricant de l'équipement (les adresses figurent dans l'avis aux consommateurs). Prière de ne pas envoyer le formulaire de demande à Ressources naturelles Canada.

Le fabricant de l'équipement vérifiera la demande et présentera une demande de recouvrement du rabais à Ressources naturelles Canada. Le fabricant postera ensuite un chèque de rabais directement au demandeur. Pas plus d'un rabais ne sera consenti pour un même véhicule.

INCITATIF POUR LA GARANTIE PROLONGÉE

Le fabricant de l'équipement que vous avez acheté offrira une garantie prolongée d'au moins six (6) mois à ceux qui fournissent de leur plein gré les données sur les heures d'utilisation de leur nouvel équipement. Cet incitatif vous sera offert au moyen d'une lettre de Ressources naturelles Canada (après environ un an d'utilisation) qui vous demandera de fournir ces données sur une carte-réponse affranchie. Les données peuvent également être téléchargées sans frais par le détaillant de votre équipement. Ressources naturelles Canada se servira de ces données afin d'évaluer l'efficacité de l'équipement du point de vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'extension de la garantie commencera le dernier jour de la garantie courante.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du rabais, veuillez communiquer avec :

Rabais d'encouragement à l'efficacité énergétique
dans le transport commercial
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Courriel : ecoflotte@rncan.gc.ca
Site Web : ecoflotte.gc.ca

Questionnaire sur les habitudes de marche au ralenti

(Veuillez prendre note que vous devez remplir ce questionnaire pour pouvoir bénéficier d'un rabais.)

1. Comment avez-vous entendu parler de ce rabais?

- Annonce parue dans une revue ou diffusée par un autre média
- Concessionnaire ou détaillant d'équipement
- Publication d'une association industrielle
- Activités de promotion ou site Web d'Écoflotte
- Autre (précisez) : _____

2. Pendant combien d'heures avez-vous fait tourner votre moteur au ralenti au cours de la dernière année?

- De 0 à 100 heures
- De 101 à 500 heures
- De 501 à 1 000 heures
- De 1 001 à 2 000 heures
- De 2 001 à 3 000 heures
- Plus de 3 000 heures
- Je ne compte pas les heures de marche au ralenti

3. Quand faites-vous tourner votre moteur au ralenti?

(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Lorsque j'attends à un quai de livraison
- Pendant mes repas et mes pauses
- Lorsque je me repose ou que je dors
- Je ne fais pas tourner le moteur au ralenti lorsque mon véhicule est arrêté

4. Pourquoi, d'habitude, faites-vous tourner votre moteur au ralenti? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Pour faire fonctionner de l'équipement qui nécessite que le moteur soit en marche (prise de force, etc.)
- Pour maintenir le confort à l'intérieur (chauffage ou climatisation)
- Pour produire un bruit de fond qui m'aide à dormir
- Pour pouvoir utiliser des appareils électriques
- Pour m'assurer que le véhicule puisse démarrer par temps froid
- Pour réduire l'usure du démarreur
- Parce que ça coûte moins cher de laisser le moteur tourner au ralenti que de le couper et de le redémarrer
- Pour maintenir la température du moteur, de sorte qu'il soit prêt à repartir à tout moment
- Autre (précisez) : _____

5. Quand vous êtes sur la route, où dormez-vous le plus souvent?

- Dans mon véhicule stationné à un relais routier
- Dans mon véhicule stationné ailleurs qu'à un relais routier
- Dans un motel ou à l'hôtel
- Ailleurs (précisez) : _____
- Je ne conduis mon camion que sur de courtes distances

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

Rabais d'encouragement à l'efficacité énergétique dans le transport commercial

Renseignements sur le propriétaire du véhicule (formulaire protégé une fois rempli). Si vous fournissez des renseignements personnels aux agents du Programme des transports de Ressources naturelles Canada, nous vous recommandons de placer ces renseignements dans une enveloppe scellée.

Nom du demandeur (en Majuscules svp)

Numéro de l'entreprise/de l'organisme

Adresse postale

Ville	Province/territoire
-------	---------------------

Téléphone () Télécopieur ()

Date de l'achat	Date d'installation	Numéro de pièce
.	" " "	.

卷之三

ANSWER

ANSWER

ANSWER

ANSWER

Ci ha domandato l'annessione a due nuove dimensioni addizionali, niente da rompere uno doveroso distin-

LA PRÉSENTE DEMANDE DOIT ÊTRE D'INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT

卷之三

Signature du demandeur : _____

Date (aaaa/mm/ii) : _____

Natural Resources Canada



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

N° d'inventaire : M27-01-2225F

also proposed in largely under the use. Commercial transportation energy efficiency

des personnes portées sur le formulaire sont recueillies conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et adressent au coordonnateur ALPP du Ministère et en mentionnant la

Travaillez-vous pour une société établie aux États-Unis? Si vous résidez au Canada et travaillez pour une société établie aux États-Unis qui, dans le cadre de sa politique d'emploi, a fait immatriculer votre véhicule aux États-Unis, alors vous êtes admisable ou robin si vous remisez le questionnaire suivant :

1. Produisez-vous une déclaration de revenu au Canada?	Oui	Non
2. Quelle province/territoire a délivré votre permis de conduire?	Prov./territoire	N° de permis
3. Êtes-vous sous l'autorité d'un terminal canadien?	Oui	Non

Type de parc de véhicules	Camionnage pour le compte d'autrui	Routier autonome	Services de camionnage privés
<input type="checkbox"/> Municipalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Gouvernement provincial/territorial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autocars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autobus scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Service public			
<input type="checkbox"/> Exploitation agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :			

LA PRÉSENTE DEMANDE DOIT ÊTRE SOUMISE DANS UN DÉLAI DE 60 JOURS SUIVANT LA DATE D'INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT.	J'atteste que tous les renseignements de cette demande sont exacts, et je reconnais que cette réclamation peut faire l'objet d'une vérification.
Signature du demandeur :	_____
Date (aaaa/mm/jj) :	_____